

Gouvernement du Tchad

Programme des Nations Unies pour le Développement

Partenaires : World Vision

**Développement des opportunités économiques en faveur des femmes :
Filière karité**

Description sommaire

Il existe au Tchad un grand potentiel productif de karité qui est actuellement faiblement exploité. La collecte et la transformation du karité peuvent être sensiblement accrues afin de contribuer à l'augmentation des revenus des groupements féminins.

Ce projet est destiné à lutter contre la pauvreté féminine et rurale en s'appuyant sur des activités génératrices de revenus et vise à promouvoir les communautés de femmes, dans le cadre d'une approche participative.

Le résultat principal de ce projet sera un développement à titre expérimental de la filière auprès de quelques communautés féminines particulièrement motivées. A un stade ultérieur, l'expérience pourra être capitalisée en vue de mobiliser d'autres partenaires au développement pour son extension.

07/01/2005

Section I. Élaboration de la description narrative

Partie I. Analyse de la situation

Avec un IDH de 0,379 en 2004, ce qui le place au 167^e rang sur 177 pays, et une population d'environ 8 millions (dont 57% vivent en dessous du seuil de pauvreté), le Tchad est l'un des pays les plus pauvres de la planète. De par sa situation géographique et la fragilité de ses écosystèmes, le pays est vulnérable au processus de dégradation de l'environnement résultant de la pression démographique et de l'utilisation de techniques de production rudimentaires. Dans ce pays, où l'existence et le développement des populations dépendent en grande partie directement de la disponibilité et de l'état des ressources naturelles, l'interdépendance étroite entre paupérisation et dégradation des ressources apparaît clairement. Le manque d'instruction et d'information empêche les pauvres de gérer les ressources naturelles disponibles d'une manière saine et durable, entraînant par là une perte de moyens de subsistance et une réduction de la diversité biologique.

Ce sont les femmes qui sont les plus touchées par la pauvreté, malgré qu'elles jouent un rôle clé dans les activités familiales et socio-économiques (CCA 2000). Le premier rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire constate que la majorité des femmes est sans qualification, vivant dans des zones rurales à économie essentiellement agricole. Leur position dans la production économique montre une discrimination systématique en rapport avec l'accès limité aux technologies de base et aux ressources dont elles ont besoin pour jouer pleinement leur rôle économique.

Le Gouvernement a fait part de sa volonté d'impliquer davantage les femmes dans les actions de développement. Une politique d'intégration de la femme au développement (DPIFD) a été adoptée par le parlement de transition en 1996. Le Tchad est en outre partie prenante à toutes les grandes rencontres internationales et a souscrit à leurs recommandations. Mais si l'existence des textes dénote un engagement formel des pouvoirs publics de promouvoir les femmes, le problème essentiel réside encore dans la mise en œuvre. Les femmes tchadiennes ont néanmoins commencé à s'organiser et à s'affirmer notamment à travers une cinquantaine d'organisations et d'associations.

Le karité constitue un point d'entrée en matière d'appui des activités génératrices de revenus initiées par les femmes rurales. Le karité est un produit essentiel à l'autosubsistance en milieu rural et toute la chaîne de production reste dominée par les femmes. Au plan alimentaire, l'huile de karité constitue un apport énergétique important tout au long de l'année tandis que la vente des produits représente une source importante de revenu monétaire pour les femmes et leurs familles. Le karité constitue dans certains pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal un enjeu économique de taille¹. Le Tchad pourrait, avec son potentiel actuel d'environ 82.800.000 pieds d'arbres à karité, produire une grande quantité de beurre pour le marché local et extérieur.² Malheureusement, cet énorme potentiel de production est mal organisé et n'a bénéficié que de très peu d'appui pour sa promotion. Bien que plusieurs organisations³ aient mené des activités d'appui aux groupements féminins, l'effet de ces interventions a été minime. Une étude a identifié trois obstacles principaux au bon fonctionnement de la filière : la mauvaise qualité des produits due au caractère artisanal des techniques et du matériel utilisés, au manque du professionnalisme des acteurs et à l'absence de crédits de production pour le stockage de la noix ou l'approvisionnement en équipements nécessaires.⁴

¹ Avec l'autorisation de l'Union Européenne intervenue en Mars 2000 d'inclure 5% de matières grasses végétales dans le chocolat, il y a un regain d'activité et d'intérêt dans les pays producteurs de karité et chez les intervenants de la filière.

² CEPAGE 1999.

³ BELACD, APICA, World Vision, Coopération Suisse, Inades, ITED et autres.

⁴ Faho 2003.

Le projet aura pour cadre institutionnel la Direction de la Promotion de la Femme (Ministère de la Famille et de l'Action Sociale) qui a dans ses attributions l'essentiel des activités du projet.

Les bénéficiaires cibles sont les femmes rurales dans leur ensemble. Les bénéficiaires directs sont les groupements féminins de la région du Mandoul qui seront membres de la coopérative à Koumra.

Partie II. Stratégie

La SNRP, les OMD et le deuxième cadre de coopération constituent les principaux éléments de la stratégie du projet. Le deuxième cadre de coopération souligne l'importance, dans l'esprit des conventions internationales que le Tchad a ratifiées, de l'appui au développement des initiatives et stratégies de gestion des ressources naturelles au niveau communautaire. La SNRP relève qu'il faut prendre en compte les problèmes environnementaux sous forme de programme intégré, non seulement en termes de gestion de ressources naturelles mais aussi comme déterminant de la croissance économique et donc de l'amélioration des conditions de vie des populations (SNRP 2003 :69).

C'est dans ce cadre que le PNUD et ses partenaires apporteront une assistance au développement de la filière karité au profit des groupements féminins et leurs communautés dans la région du Mandoul à travers un projet-test intitulé "Développement des opportunités économiques en faveur des femmes : Filière karité". L'objectif principal de ce projet est destiné à lutter contre la pauvreté, conformément à l'Objectif N° 1 du Millénaire pour le Développement. Cet objectif sera poursuivi en s'appuyant sur des activités génératrices de revenus, notamment par le développement de la filière karité en faveur des groupements de femmes de cette région où le peuplement de l'arbre à karité est très dense. Le projet travaillera à lever les obstacles identifiés, c'est-à-dire la mauvaise qualité des produits, le non professionnalisme des acteurs et l'absence de crédits de production, afin de permettre aux femmes d'accroître leurs capacités et leurs revenus grâce à la transformation du karité.

Compte tenu des ressources dont il dispose, le projet a des ambitions limitées. Plutôt que de proposer un programme de développement de l'ensemble de la filière, le projet est étalé sur trois (3) ans et cible une vingtaine de groupements féminins comme bénéficiaires directs du projet. Ces groupements constitueront une coopérative qui leur servira d'interface avec les partenaires dans la filière. La perspective industrielle n'est donc pas au cœur de la problématique. A un stade ultérieur, les enseignements de cette phase expérimentale pourront être capitalisés dans un cadre et avec des moyens plus importants.

Un tel projet ne peut être réalisé sans la participation des autorités administratives et des membres des communautés, surtout les hommes qui sont les propriétaires des champs sur lesquels les arbres à karité poussent. Le projet prendra cette préoccupation en considération par des activités visant la préservation et la protection de l'arbre à karité.

Le projet s'articule autour de trois axes stratégiques :

1. Amélioration de la qualité et de la quantité de la collecte et de la transformation du karité

Il s'agira de mettre en place une coopérative dont les membres seront les vingt (20) groupements féminins à identifier dans les environs de Koumra, Kol, Kemkian et Matkaga. Cette coopérative servira de centrale d'achat, d'information et de formation. Pour arriver à une production plus élevée et de bonne qualité, les vingt groupements féminins seront

regroupés par cinq autour de quatre unités de production. La pénibilité des travaux de transformation relevée par les femmes justifie ces unités légères de production. Les groupements seront formés aux techniques de transformation garantissant la qualité des produits. Les produits seront centralisés au niveau de la coopérative qui en assure la commercialisation. Pour accéder à une plus grande quantité de noix de karité, il sera procédé à une identification d'aires dont les autorités administratives assureront la protection par des mesures adéquates et appropriées. Les communautés des groupements féminins réaliseront des pépinières en vue d'une plantation massive de variétés d'arbres à hauts rendements. Cette plantation assurera la régénération du couvert végétal et permettra de lutter contre la désertification.

2. Professionnalisation de la filière karité

A la fin du projet, la coopérative devrait se positionner en véritable partenaire d'affaires, produisant du beurre de qualité certifiée conforme aux normes des acheteurs internationaux. Il sera nécessaire d'introduire une culture de l'efficacité et l'esprit d'entreprise, par une formation en gestion, marketing et circuit d'écoulement des produits. La restitution des informations sur les marchés devra se faire en temps réel par la mise en place d'une stratégie de communication. L'élaboration d'une politique de la filière karité, ainsi que la recherche et la concertation avec des partenaires commerciaux seront également importantes pour atteindre cette professionnalisation. Une étude sur le marché local réalisée au début du projet, permettra de bien développer et installer une stratégie de marketing efficace.

3. Facilitation de l'accès au crédit pour l'achat du karité et pour s'équiper en matériels de transformation performants

La mise en place d'un mécanisme d'octroi de crédit permettra aux membres de la coopérative d'accéder à des prêts pour renforcer leurs capacités de collecte, de stockage et de transformation afin de faire efficacement face aux évolutions du marché. Pour faciliter l'accès aux crédits, il sera nécessaire d'identifier un Etablissement de Microfinance (EMF) local qui assurera l'administration des fonds de crédit qui seront mis à sa disposition au profit des groupements. Les crédits remboursés permettront d'appuyer ultérieurement d'autres groupements féminins de la filière karité.

Mainstreaming du VIH/SIDA (Intégration du VIH/SIDA dans les programmes de développement)

Le PNUD envisage l'intégration du VIH/SIDA dans tous ses programmes de développement. C'est dans ce cadre que l'approche communautaire de renforcement des capacités pour une réponse efficace au VIH/SIDA sera introduite dans les communautés des groupements féminins bénéficiaires du projet. Cette approche tente de créer un espace convenable en utilisant des outils participatifs pour la communauté, où les différents groupes représentant la communauté peuvent parler d'une manière franche, de sujets liés au VIH/SIDA jusqu'ici tabous et chuchotés. Le projet financera la formation de vingt (20) facilitateurs locaux qui initieront les conversations communautaires dans dix (10) communautés des groupements féminins pendant la durée de vingt-quatre (24) mois. Ces conversations sont attendues d'aboutir aux actions centrées sur les problèmes identifiés dans la troisième année par les communautés eux-mêmes.

Partie III. Arrangements de gestion

Le projet sera exécuté par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille à travers la Direction de la Promotion de la Femme. Cette direction sera responsable pour le suivi de la mise en œuvre des activités du projet et s'assurera que tous les produits attendus du projet seront obtenus.

Le caractère du projet (approche test, approche à la base) favorise une collaboration avec une organisation non-gouvernementale déjà implantée dans la région qui dispose à la fois d'une expérience avérée dans le domaine de l'appui à la filière karité, de l'appui aux activités

génératrices de revenus, notamment en direction des femmes et dans le domaine de la gestion du terroir. Selon ces critères et après l'évaluation des capacités requises par le PNUD, World Vision a été identifié comme Agent de réalisation. L'organisation dispose d'une base bien établie et équipée d'une infrastructure adéquate à Koumra. Elle a établi des structures de développement local dans tous les villages où elle mène des activités qui permettront au projet de travailler en étroite collaboration avec les communautés identifiées. En plus, World Vision a organisé plusieurs formations à la transformation et à la protection du karité.

A ce titre, World Vision aura la responsabilité technique de la réalisation de toutes les activités du projet. Il établira le plan de travail annuel du projet. Il rendra compte au Ministère de l'Action Sociale et de la Famille et au PNUD à travers les rapports techniques et financiers. Un accord sera signé entre le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille et World Vision pour déterminer les engagements contractuels des différentes parties.

Le personnel du projet sera intégré à la base de World Vision à Koumra. La gestion quotidienne du projet sera assurée par un Coordinateur assisté d'un Administrateur/financier. Des personnes-ressources extérieures seront sollicitées en fonction des besoins ponctuels, sur la base de leurs compétences avérées. Les activités seront financées les unes après les autres sur la base d'une programmation et la modalité de paiement direct sera privilégiée.

Le PNUD fournira un appui technique et administratif aux fins d'assurer la pratique d'une gestion axée sur les résultats et la bonne administration des fonds. Un poste de VNU sera financé afin de faciliter ce travail et d'assurer une communication efficace entre les partenaires.

En dehors des risques sociopolitiques potentiels, la non-exécution du cahier des charges dévolue à chaque partenaire peut entraver la réalisation des objectifs prévus.

Partie IV. Suivi et évaluation

Le suivi du projet se fera selon les procédures du PNUD. World Vision veillera à la bonne exécution du projet et à sa mise en œuvre conformément au descriptif de projet et aux procédures du PNUD.

Les visites de terrain, les tripartites et les rapports d'activités trimestriels alimenteront le processus de suivi.

Un rapport sur les activités du projet se fera à la fin de chaque année. Les opérations financières feront l'objet d'un audit annuel selon les procédures du PNUD.

Partie V. Contexte juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord type d'Assistance de base conclu entre le Gouvernement du Tchad et le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD), signé le 14 octobre 1977 par les parties en cause.

Les modifications suivantes peuvent être apportées au document avec la seule signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'aient pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du programme, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentations de coûts dues à l'inflation.

Section II. Cadre des résultats et des ressources

Effet escompté tel qu'il est énoncé dans le cadre de résultats du pays:

Une attention plus accrue est accordée à la réduction des inégalités de genre dans les plans nationaux et locaux.

Indicateur d'effet tel qu'il est énoncé dans le Cadre des résultats et des ressources du programme

Un dialogue national sur les questions concernant les femmes avec la participation des ONG et des organisations de la société civile est engagé.

Ligne de service du CFP 1.4 (réduction de la pauvreté humaine)

Stratégie de partenariat: L'ONG World Vision intervient dans la zone en matière d'organisation et de renforcement des capacités locales y compris les groupements féminines bénéficiaires du projet. World Vision apporte aussi une assistance dans la réalisation de certaines infrastructures notamment la construction des locaux des groupements féminins.

Titre et numéro du projet : Développement des opportunités économiques en faveur des femmes : Filière karité, no. 00039636

Année 2005

Produit	Produit cible pour 2005	Activités	Ressources (US\$)
1. Amélioration de la qualité et de la quantité de la collecte et de la transformation du karité	1.1. Coopérative mise en place	1.1.1. Identification et sensibilisation de 20 groupements de femmes pour former une coopérative et regroupement dans 4 cellules de production (Koumra, Kol, Kemkian, Matkaga)	2331
		1.1.2. Préparation des textes régissant la coopérative	742
		1.1.3. Identification d'un terrain pour le centre d'achat de la coopérative ⁵ et les locaux des cellules	32838
		1.1.4. Enregistrement de la coopérative	
	1.2. Moyens de collecte, de conservation et de transformation appropriés disponibles	1.2.1. Mise en place des matériels de transport appropriés sur le niveau de chaque groupe	8072
		1.2.2. Réhabilitation du centre d'achat de la coopérative et des quatre locaux ⁶	33021
		1.2.3. Première session de formation aux techniques de transformation suivant les normes requises (1 atelier/groupe)	25850
		1.2.4. Mise en place des 4 unités de transformation sur le niveau des cellules de production (petit moulin, concasseur et presse) et d'une unité de transformation (moulin multifonctionnel motorisé, petit matériel) à Koumra dans le local de la coopérative	17355
	1.3. Capacité technique de la coopérative renforcée	1.3.1. Formation à l'organisation et la gestion d'une coopérative (1 atelier/regroupement)	4314
		1.3.2. Mise en place des structures de gestion de la coopérative	3996
		1.3.3. Formation à la gestion de la coopérative (équipe)	1081
		1.3.4. Formation des animatrices de chaque groupe aux techniques d'animation (approche / gestion participative)	2818
1.4. Protection et promotion de	1.4.1. Sensibilisation des UDL de chaque localité sur la protection du karité	1589	

⁵ Contribution du Gouvernement

⁶ Contribution World Vision/Groupements : Centre: WV 27 518US\$/Groupements 1 835US\$; Locaux : WV 2 935US\$/ Groupements 734US\$

	l'arbre à karité	1.4.2. Formation des UDL aux techniques de réalisation des pépinières de karité 1.4.3. Mise en place de 15 pépinières avec des variétés « Komane » et « Kourygre » 1.4.4. Identification des aires de protection (Maire, chefs de canton)	890 4540
2. Professionnalisation de la filière karité	2.1. Toute la chaîne de collecte, circulation, transformation et de commercialisation maîtrisée par la coopérative	2.1.1. Session de formation en gestion, marketing et circuit d'écoulement des produits pour la coopérative 2.1.2. Atelier de concertation des acteurs et partenaires à Koumra 2.1.3. Analyses en laboratoire 2.1.4. Etude sur le marché local 2.1.5. Restructuration des groupements et organisation de la filière ⁷	4314 381 4036 1483 8009
	2.2. Système d'information et de concertation mis en place et opérationnel	2.2.1. Diffusion des émissions radio et télévision sur la filière 2.2.2. Elaboration et diffusion des fiches techniques 2.2.3. Foire et participation dans des expositions locales et nationales	1261 1110 3019
3. Facilitation de l'accès au crédit	3.1. Identification d'un EMF dans la région capable pour la gestion d'un crédit « karité »	3.1.1. Etude effectuée et identification sur la base des résultats une institution financière capable pour la gestion des crédits	1483
	3.2. Mécanisme d'octroi de crédit opérationnel	3.2.1. Définir des critères de l'accès au crédit karité 3.2.2. Ligne de crédit disponible 3.2.3. Informer et sensibiliser la coopérative sur l'importance des crédits dans la filière	60539 1610
4. Réponse efficace au VIH/SIDA par l'approche communautaire de renforcement des capacités dans 10 communautés villageois	4.1. Approche «conversations communautaires» mise en place dans 10 communautés des groupements féminins qui sont membres de la coopérative	4.1.1. Identification de 20 facilitateurs et formation sur l'approche «conversations communautaires»	2670
		4.1.2. Organisation et suivi des conversations mensuelles	9686

Total Activités Année 2005 : 239 040 US\$

⁷ Contribution World Vision

Produit	Produits cibles pour 2006	Activités	Ressources (US\$)
1. Amélioration de la qualité et quantité de la collecte et de la transformation du karité	1.1. Capacités de la coopérative renforcées	1.1.1. Revue 2005 et planification stratégique de l'année 2006	2214
		1.1.2. Formation des animatrices sur les techniques de formation dans le domaine de la transformation	2161
	1.2. Unités de transformation fonctionnelles rentables	1.1.3. Formation des membres de la coopérative sur l'organisation et la gestion de la coopérative	4314
		1.2.1. Suivi régulier des unités de transformations	7991
	1.2.2. Formation sur l'utilisation et la gestion de l'unité de transformation	1229	
	1.2.3. Deuxième session de formation aux techniques de collecte, de tri et extraction suivant les normes requises	25850	
	1.3. Meilleures variétés sont promues et vulgarisées	1.3.1. Suivi des pépiniéristes et pépinières	890
		1.3.2. Formation des UDL sur la protection des peuplements existants de karité et promotion des variétés Koumane et Kouryegre	4540
	1.3.3. Plantation et entretien des arbres		
2. Professionnalisation de la filière karité	2.1. Toute la chaîne de collecte, circulation, transformation et de commercialisation maîtrisée par la coopérative	2.1.1. Session de formation en gestion, marketing et circuit d'écoulement des produits pour la coopérative	4060
		2.1.2. Organisation de l'atelier de concertation des acteurs et partenaires à Koumra	381
	2.1.3. Analyses en laboratoire	4036	
	2.1.4. Elaboration d'une Stratégie de Marketing	1547	
2.2. Information et concertation sur la filière assurées	2.1.5. Mise en place d'un comptoir du karité au niveau de la coopérative		
	2.2.1. Diffusion des émissions radio et télévision sur la filière	1234	
	2.2.2. Elaboration et diffusion des fiches techniques	1110	
		2.2.3. Foire nationale et participation dans des expositions locales et nationales	2892
3. Facilitation de l'accès au crédit	3.1. Accès au crédit assuré	3.1.1. Suivi des opérations du crédit	
		3.1.2. Informer et sensibiliser la coopérative sur l'importance des crédits dans la filière	1610
4. Réponse efficace au VIH/SIDA par l'approche communautaire de renforcement des capacités dans 10 communautés villageois	4.1. Identification des actions susceptibles par les communautés	4.1.1. Formation des facilitateurs dans la planification et réalisation des actions identifiées par les communautés	1278
		4.1.2. Organisation et suivi des conversations	9686

Total Activités Année 2006 : 77 179US\$

Produit	Produits cibles pour 2007	Activités	Ressources (US\$)
1. Amélioration de la qualité et quantité de la collecte et de la transformation du karité	1.1. Capacités de la coopérative renforcées	1.1.1. Revue 2005 et planification stratégique de l'année 2006	2214
		1.1.2. Formation des animatrices sur les techniques de formation dans le domaine de la transformation	2161
		1.1.3. Formation des membres de la coopérative sur l'organisation et la gestion de la coopérative	4314
	1.2. Unités de transformation fonctionnelles et profitables	1.2.1. Suivi régulier des unités de transformations	3996
		1.2.2. Formation sur l'utilisation et la gestion de l'unité de transformation	1229
		1.2.3. Troisième session de formation aux techniques de collecte, de tri et extraction suivant les normes requises	25850
	1.3. Aires protégées plantées de variétés à hauts rendements	1.3.1. Suivi des pépiniéristes et pépinières	
		1.3.2. Formation des UDL sur la protection des peuplements existants de karité et promotion des variétés Koumane et Kouryegre	890
		1.3.3. Plantation et entretien des aires protégées	4540
2. Professionnalisation de la filière karité	2.1. Toute la chaîne de collecte, circulation, transformation et de commercialisation maîtrisée par la coopérative	2.1.1. Session de formation en gestion, marketing et circuit d'écoulement des produits pour la coopérative	4060
		2.1.2. Organisation de l'atelier de concertation des acteurs et partenaires nationaux	381
		2.1.3. Analyse en laboratoire	4036
	2.2. Information et concertation sur la filière assurées	2.2.1. Diffusion des émissions radio et télévision sur la filière	1261
		2.2.2. Elaboration et diffusion des fiches techniques	605
		2.2.3. Foire nationale et participation dans des expositions locales et nationales	3019
3. Facilitation de l'accès au crédit	3.1. Accès au crédit assuré	3.1.1. Suivi des opérations du crédit	
		3.2. Réaffectation des crédits « karité » remboursés	
		4.1. Réalisation des actions susceptibles identifiées par les communautés	
4. Réponse efficace au VIH/SIDA par l'approche communautaire de renforcement des capacités dans 10 communautés villageois		4.1.1. Appui aux activités de lutte contre le VIH/SIDA	1651

Total Activités Année 2006 : 60 209US\$

Section III. Budget

Coûts globale du projet :

Coûts de gestion	2005 FCFA	US\$	2006 FCFA	US\$	2007 FCFA	US\$	
Véhicule	20 000 000	36 691					
Mobilier et matériels de bureaux	1 000 000	1 835					
Ordinateur et accessoires	2 500 000	4 586					
Petits matériels de bureau	500 000	917	200 000	367	200 000	367	
Bureau/Infrastructure	600 000	1 101	600 000	1 101	600 000	1 101	Contribution en nature (WV))
Coordinateur 100%	5 000 000	9 173	5 500 000	10 090	6 000 000	11 007	
Assistante fin/admin 100%	4 500 000	8 255	5 000 000	9 173	5 500 000	10 090	
Service du chauffeur 100%	2 000 000	3 669	2 500 000	4 586	3 000 000	5 504	
VNU International	14 318 687	26 268	22 587 854	41 438	22 587 854	41 438	
2 Cadres de la Direction de la Promotion de la Femme (25% du temps)	1 200 000	2 201	1 200 000	2 201	1 200 000	2 201	Contribution en nature (Gouv.)
1 Cadre du Ministère de l'Environnement (25% du temps)	600 000	1 101	600 000	1 101	600 000	1 101	Contribution en nature (Gouv.)
10 agents de terrain (25% du temps)	3 000 000	5 504	3 000 000	5 504	3 000 000	5 504	Contribution en nature (Gouv.)
Missions conjointes	1 500 000	2 752	1 500 000	2 752	1 500 000	2 752	
Entretien véhicule	1 500 000	2 752	1 500 000	2 752	1 500 000	2 752	
Fonctionnement	2 000 000	3 669	2 000 000	3 669	2 000 000	3 669	
Suivi et évaluation	1 635 300	3 000	1 635 300	3 000	1 635 300	3 000	
Etude des effets du projet					2 000 000	3 669	
Audit	500 000	917	500 000	917	750 000	1 376	
Sous total gestion / année	62 353 987	114 390	48 323 154	88 650	52 073 154	95 530	
							FCFA US\$
							Total Gestion
							162 750 294 298 570
Coûts des Activités							
Objectif 1	76 006 880	139 437	26 813 655	49 190	24 635 655	45 195	
Objectif 2	12 872 255	23 614	8 402 405	15 414	7 284 255	13 363	
Objectif 3	34 686 300	63 633	877 800	1 610	0	0	
Objectif VIH	6 735 300	12 356	5 976 465	10 964	900 000	1 651	
Sous total Objectifs / année	130 300 735	239 040	42 070 325	77 179	32 819 910	60 209	
							Total Objectifs
							205 190 970 376 428
Sous total Projet / Année	192 654 722	353 430	90 393 479	165 829	84 893 064	155 739	
TOTAL PROJET							367 941 264 674 998

Contributions :

World Vision							
Activité 1.2.2./2005	16 600 000	30 453					
Activité 2.1.5./2005	4 365 900	8 009					
Bureau/Infrastructure (en nature)	600 000	1 101	600 000	1 101	600 000	1 101	
Sous total World Vision / Année	21 565 900	39 563	600 000	1 101	600 000	1 101	
Bénéficiaires (partiellement en nature)							
Activité 1.2.2./2005	1 400 000	2 568					
Sous total Bénéficiaires / Année	1 400 000	2 568					
Gouvernement (en nature)							
2 Cadres de la Direction de la Promotion de la Femme (25% du temps)*	1 200 000	2 201	1 200 000	2 201	1 200 000	2 201	
1 Cadre du Ministère de l'Environnement (25% du temps)*	600 000	1 101	600 000	1 101	600 000	1 101	
10 agents de terrain (25% du temps)*	3 000 000	5 504	3 000 000	5 504	3 000 000	5 504	
Activité 1.1.3./2005							
Terrain	10 000 000	18 345					
Plantation des arbres	5 000 000	9 173					
Entretien des arbres	2 000 000	3 669					
Gardiennage	900 000	1 651					
Sous total Gouvernement / Année	22 700 000	41 644	4 800 000	8 806	4 800 000	8 806	
PNUD							
Sous total Contribution PNUD / Année	146 988 822	269 655	84 993 479	155 923	79 493 064	145 832	
							Total World Vision
							22 765 900 41 765
							Total Groupements
							1 400 000 2 568
							Total Gouvernement
							32 300 000 59 255
							Total PNUD
							311 475 364 571 410
TOTAL PROJET							367 941 264 674 998

PAGE DE SIGNATURE

Pays : TCHAD

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s):
(Relier à l'effet de l'UNDAF)

Axe 3 : Elargissement des opportunités économiques pour les pauvres

UNDAF : « L'impact attendu est l'accroissement des emplois productifs adaptés aux besoins des pauvres, et plus particulièrement des femmes en milieu rural et urbain ; l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres et un renforcement des capacités professionnelles et organisationnelles des femmes en matière de création de revenus et d'emplois. »

Effet(s) escompté(s)/Indicateur(s) :
(Effets du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP)
Produit(s) escompté(s)/Indicateur(s):
(Produits du PP liés aux but et ligne de service du MYFF)

Réduction de la pauvreté humaine et des inégalités de genre

1. Amélioration de la qualité et de la quantité de la collecte et de la transformation du karité
2. Professionnalisation de la filière karité
3. Facilitation de l'accès au crédit
4. Réponse efficace au VIH/SIDA par l'approche communautaire de renforcement des capacités dans 10 communautés villageois

Partenaire chargé de la mise en œuvre :

Ministère de l'Action Sociale et de la Famille (Direction de la Promotion de la Femme)

Autres partenaires :

World Vision Tchad

Période du programme : 2001 - 2005 et 3^{ème} CCP
Composante du programme : Lutte contre la Pauvreté
Titre du projet : Développement des opportunités économiques en faveur des femmes : Filière karité
Numéro du projet : 00039636
Durée du projet : 36 mois
Modalité de gestion : NEX

Budget	674 998 USD
Frais de services généraux de gestion	USD
Budget total	674 998 USD
Ressources allouées :	
• Ressources Trac 1.1.1	571 410 USD
Financement parallèle :	
• Gouvernement (en nature)	59 255 USD
• Autres :	
o World Vision Tchad	41 765 USD
o Groupements féminins (partiellement en nature)	2 568 USD

Approuvé par (Gouvernement) :

M. Mahamat Ali Hassan
Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération
Date de signature : le 19 JAN. 2005

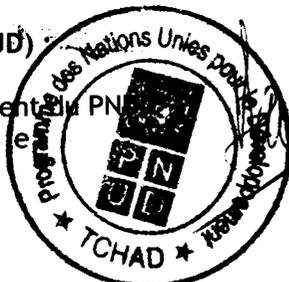


Mme Fatime Kimto
Ministre de l'Action Sociale et de la Famille
Date de signature : le 19 JAN 2005



Approuvé par (PNUD) :

M. Sunil Saïgal
Représentant Résident du PNUD
Date de signature : le 21/1-05



Liste d'annexes :

Annexe 1	Abbréviations
Annexe 2	Bibliographie
Annexe 3	Termes de Références Coordinateur/VNU International

ANNEXE 1 Abréviations

CCA	Bilan Commun du Pays au Tchad
DHD	Développement Humain Durable
DPIFD	Décret de politique d'intégration de la femme au développement
MYFF	Multi-year funding framework / Cadre de Financement Pluriannuel
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SIDA	Syndrome Immunodéficient Acquis
SNRP	Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VNU	Volontaire des Nations Unies
WV	World Vision

ANNEXE 2 Bibliographie

Cabinet d'Etudes Prospectives en Agronomie et Gestion de l'Environnement CEPAGE (1999). Etude de faisabilité d'un projet d'appui à la filière karité dans la zone méridionale du Tchad, Rapport Finale. Financé par l'Agence Française de Développement AFD/Ministère de l'Eau et de l'Environnement MEE.

CNUCED (2003). Information de marché dans le secteur des produits de base.

Faho, Cyprien (2003). Etude d'un Projet Pilote d'Appui à la filière karité au Tchad, Rapport Finale. Etude financée par UN/DESA-New York.

Gouvernement du Tchad (2003). Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

INADES (2001). Rapport Atelier « Réflexion sur le problème de production et d'écoulement du karité. »

ANNEXE 3 : Termes de référence

Titre du poste 1: Coordinateur/Coordinatrice du Projet Filière Karité

Durée du poste: 1 an, renouvelable

Lieu d'affectation : Base du World Vision à Koumra, TCHAD

I. Description des taches:

Le Coordinateur du projet aura la responsabilité de la gestion quotidienne des activités du projet sous la supervision directe du World Vision. Il veillera à la bonne marche du projet et à sa mise en œuvre conformément au descriptif du projet et aux procédures du PNUD et du World Vision.

II. Attributions générales

Sous la supervision du World Vision et en étroite collaboration avec la direction de la Promotion de la Femme du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille (MASF) et le PNUD, le Coordinateur sera chargé des tâches suivantes :

1. Assurer la bonne marche du projet conformément aux dispositions du descriptif du projet et aux procédures du PNUD;
2. Travailler avec les membres du personnel du projet, du World Vision et les consultants pour réaliser les activités prévues du projet;
3. Élaborer et implémenter un plan de travail annuel;
4. Élaborer les termes de référence pour les consultants et les sous-traitants;
5. Favoriser l'établissement de liens et des synergies avec des autres partenaires en rapport avec le projet et, selon qu'il est approprié, avec les autres programmes régionaux pertinents
6. Soumettre des rapports trimestriels sur les progrès et les problèmes du projet à World Vision, la Direction de la Promotion de la Femme et au PNUD;
7. Encourager l'instauration d'une atmosphère de gestion adaptative au sein du bureau du projet, où l'on met l'accent sur l'obtention de résultats significatifs « sur le terrain » plutôt que de se contenter de dépenser les fonds et de fournir des rapports;
8. Superviser l'application d'un programme efficace de suivi constant du projet et l'élaboration d'un processus d'évaluation des meilleures pratiques au fur et à mesure de l'acquisition d'expérience dans le cadre du projet
9. Faire la promotion et le marketing du projet;
10. Être en relation permanente avec les différents partenaires.

III. Qualités requises

- Cadre supérieur (Socio-économiste); candidature féminine encouragée
- Vaste expérience dans les domaines développement local, genre, coopératives et micro finance;
- Maîtrise en gestion du personnel, organisation et/ou en administration de projet.
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et capacité prouvée de travail efficace en groupe;
- Avoir des excellentes capacités de communication orale dans la langue locale;

- Avoir fortes capacités de rédaction en langue française et bonne connaissance de l'Anglais;
- Favorablement expérience professionnelle dans la région dans des domaines directement liés au projet;
- Connaissances pratiques démontrées en informatique/bureautique (traitement de texte, tableurs);
- Fiabilité, initiative, rigueur et attention aux détails.

Titre du poste 2 : VNU International du Project Filière Karité

Durée du poste: 1 an, renouvelable

Lieu d'affectation : PNUD, N'Djaména, TCHAD

II. Description des taches:

Le/la VNU sera en charge de la gestion du projet au niveau du PNUD en étroite collaboration avec le coordonnateur/la coordinatrice du projet et le Gouvernement. Il apportera un appui technique et substantif nécessaire à la mise en œuvre du projet et assurera le suivi et l'évaluation du projet.

II. Attributions générales

Sous la supervision de l'Assistant du Représentant Résident de l'Unité Lutte contre la Pauvreté du PNUD, et en étroite collaboration avec la direction de la Promotion de la Femme du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille (MASF) et World Vision, le/la VNU sera chargé des tâches suivantes :

- Suivre les activités du projet selon le plan de travail et assurer le bon fonctionnement des paiements et des transactions financières entre le projet et le PNUD;
- En charge de la gestion des moyens financiers prévus et élaborer des notes d'analyse financière;
- Rédiger des rapports périodiques et les correspondances routinières relatives au suivi du projet;
- Organiser des visites de terrain, la préparation et l'organisation des réunions techniques, des revues triparties pour assurer le suivi et l'évaluation du projet;
- S'assurer de la bonne coordination et communication entre les différents partenaires du projet;
- Rédaction des termes de référence en collaboration avec les partenaires;
- Rechercher et communiquer des informations relevant pour le projet;
- Rédaction de documents de projet (prolongation du projet par ex.) et identifier les bailleurs de fonds institutionnels appropriés aux actions envisagées.

III. Qualités requises

- Etre en possession d'un diplôme universitaire;
- Expérience professionnelle de 2 ans minimum en gestion de projets (planning, administration, budgétisation) dans les pays du tiers-monde;
- Expérience professionnelle dans les domaines liés au projet;
- Connaissances démontrées en informatique/bureautique (traitement de texte, tableurs), y inclus ATLAS;
- Connaissance pratique des procédures et structures du PNUD;
- Avoir fortes capacités de rédaction en langue française et bonne connaissance de l'Anglais;
- Capacité de synthèse, esprit d'initiative
- Autonomie, rigueur, adaptabilité, attention aux détails.